

## Avis de constitution

### SOCIETE « AWALIMA EXTRACTION » en abrégé « A.E »

Siège Abidjan-Cocody Riviera 3 non loin de l'église  
Bon pasteur, Lot N°101, Ilot N°10, 08 BP 1681 Abidjan  
08., Lot 101, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AWALIMA EXTRACTION » en  
abrégé « A.E »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE ou à l'étranger :

- Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Riviera 3 non loin de l'église  
Bon pasteur, Lot N°101, Ilot N°10, 08 BP 1681 Abidjan  
08., Lot 101, Ilot 10

Dirigeant(s) M OUATTARA YOUSOUF SOTIGUI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06052 du 01/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74809/GTCA/RC/2025 du 01/12/2025

